

Motion commune

FCPE Montreuil, CNT Montreuil Territoriaux, CGT Territoriaux Montreuil, FSU Territoriale Montreuil, FO Territoriaux Montreuil, SNFOLC, SNUDI-FO, SNES-FSU Montreuil, SNUIPP-FSU Montreuil, CNT Education 93,

concernant la suppression des emplois aidés dans le domaine de l'éducation

Nous, représentants des parents d'élèves, des enseignants du primaire et du secondaire, des personnels communaux travaillant dans les établissements scolaires publics de Montreuil, dénonçons la suppression des subventions publiques aux contrats aidés et aux contrats uniques d'insertion sans contreparties financières pour les collectivités locales, et l'impossibilité de fait, pour ces mêmes collectivités, de titulariser les postes concernés.

Nous dénonçons, entre autres, la suppression de 2019 CUI (contrats uniques d'insertion) dans l'académie de Créteil depuis 1er septembre 2017.

Si nous avons toujours déploré la précarité de ce type de contrats, les professionnels relevant de ces dispositifs sont indispensables au fonctionnement de nos écoles, collèges et lycées, comme aux structures accueillant les enfants dans les temps péri- et extra-scolaires, ainsi que dans les crèches.

Dans les établissements montreuillois :

- le recrutement de surveillants et CPE dans les collèges et les lycées ne suit déjà pas la montée des effectifs scolaires : l'encadrement et le soutien à la scolarité ne seront plus assurés ;

- la non reconduction des contrats d'aides administratives, va rendre encore plus difficile la réalisation de l'ensemble des tâches organisationnelles des Directions, tout particulièrement dans les écoles sans décharge totale de classe ;

- les agents d'entretien, de restauration, d'accompagnement éducatif, d'animation... employés par les différentes collectivités locales, ne suffisent déjà pas à répondre à l'augmentation des effectifs des élèves de primaire, de secondaire, à celle des enfants fréquentant les centres de loisirs et/ou la restauration scolaire.

Nous voyons déjà, avec consternation, et entre autres exemples, les taux d'encadrement des enfants non respectés quotidiennement dans les cantines ou en accueil avant ou après l'école, le suivi insuffisant des absences et des difficultés de tous ordres des collégiens et des lycéens, les retards dans les démarches administratives nécessaires à la scolarité, les locaux non régulièrement nettoyés, les Atsem limités aux Petites Sections de maternelles... faute de personnels en nombre suffisant.

Depuis les annonces gouvernementales de l'été, les quelques recrutements d'agents municipaux, absolument nécessaires aux élèves montreuillois, ont été gelés, ce qui rend la situation intenable dans la plupart des écoles maternelles et élémentaires.

L'engagement du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis de renouveler 130 CUI sur mission d'ATTEE (entretien) ne pourra suffire pour l'ensemble des collèges du 93 _ dont les 9, et bientôt 10 collèges montreuillois.

Et notre inquiétude est forte quant-au devenir et au nombre des contrats d'Aides à la Vie Scolaire: si la priorité du Gouvernement va à l'accompagnement des enfants porteurs de handicap, et si nous saluons la transformation des contrats aidés d'AVS en CDD d'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap, celle-ci s'accompagne, dans l'Académie de Créteil, d'une perte équivalent à 130 postes de 24 h !

Comme nos organisations respectives l'ont exprimé encore le 10 octobre dernier devant la Préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis :

Nous refusons que les personnels en contrat aidé soient traités avec si peu de considération.

Nous demandons le maintien ou le retour des personnels concernés sur leurs emplois, ainsi qu'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi statutaire pour tous

Nous exigeons un plan de titularisation de ces personnels, et la création des emplois statutaires pour répondre aux besoins des écoles et des établissements secondaires, dans le but d'en finir avec la précarité.